

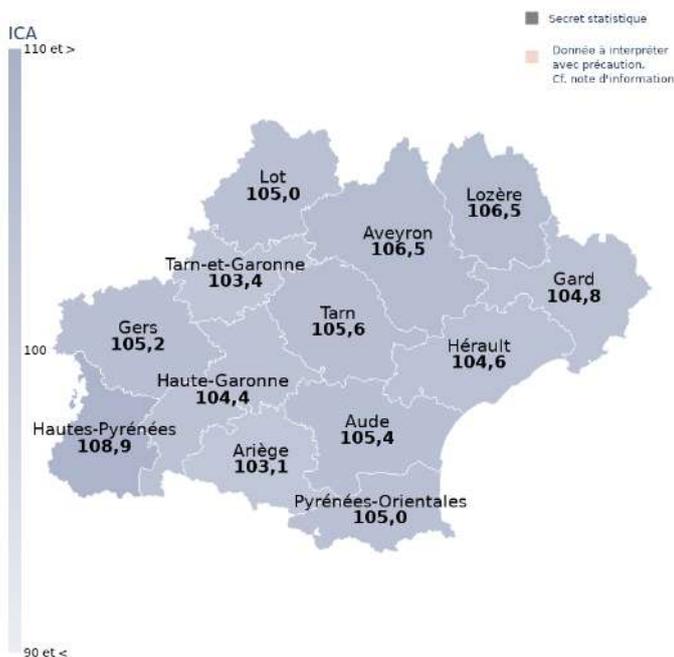
### L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 4e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME d'Occitanie est de 105, soit une progression de 5% de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 4e trimestre 2021. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises de la région ont vu leur activité progresser de 8,4% sur l'ensemble de l'année, comparativement à 2021. Cette performance place la région au 12e rang du classement national avec un résultat inférieur de 1,1 point à la moyenne française.
- La comparaison avec les résultats de 2019 (cumul des quatre trimestres de l'année)\*\*\* permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures de la région par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 13,7% en valeur par rapport à 2019, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4,4%, contre 4% au niveau national.
- Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,9% en décembre 2022 sur les 12 derniers mois et de 8,7% depuis décembre 2019.



**+8,4 %**  
de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021

### La Carte de la région



### L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Les TPE-PME de tous les départements d'Occitanie ont affiché un CA en progression sur le 4e trimestre 2022 par rapport au 4e trimestre 2021. Les entreprises des Hautes-Pyrénées (+8,9% en valeur) affichent la plus forte augmentation, suivies de celles de la Lozère (+6,5%), de l'Aveyron (+6,5%), du Tarn (+5,6%), de l'Aude (+5,4%) et du Gers (+5,2%). Les structures du Lot (+5%) et des Pyrénées-Orientales (+5%) enregistrent une performance au niveau de la moyenne régionale. Les entreprises du Gard (+4,8%), de l'Hérault (+4,6%), du Tarn-et-Garonne (+3,4%) et de l'Ariège (+3,1%) enregistrent, quant à elles, des résultats en deçà de la moyenne régionale.
- Si l'on compare les résultats à ceux du 4e trimestre 2019, les entreprises du Lot (+19,3%), de l'Ariège (+15,6%) et du Gard (+15,4%) sont les plus dynamiques ; celles de Haute-Garonne (+13%), du Gers (+11,6%) et de la Lozère (+9,9%) affichent les plus faibles croissances.

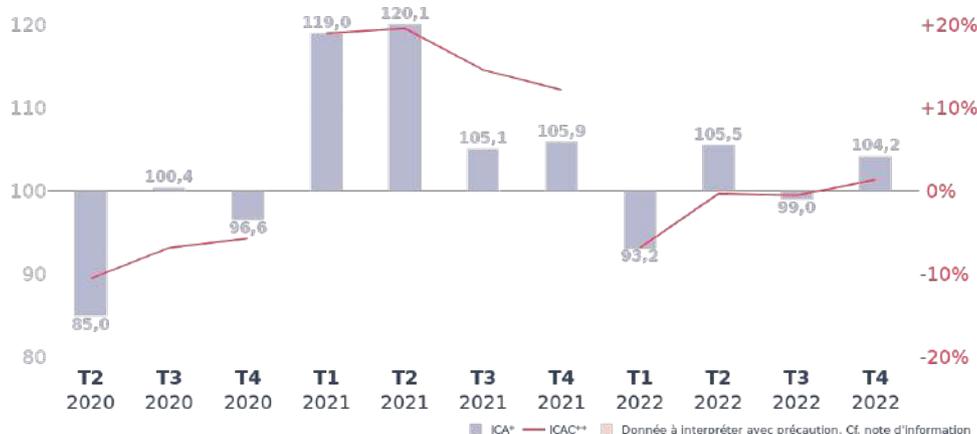
\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. \*\*\*Afin de pouvoir comparer les résultats à un niveau d'avant-crise, nous avons calculé en complément une évolution de l'ICA et l'ICAC entre la dernière période disponible et la même période en 2019, pour les entreprises également présentes en 2019 (l'échantillon peut donc être légèrement différent).

# L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



## Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME régionales de boulangerie et boulangerie-pâtisserie affichent une croissance de CA de 4,2% (en valeur) au 4e trimestre 2022, période toutefois marquée par une importante hausse du coût de l'énergie ayant fortement impacté les entreprises du secteur. Elles sont de surcroît touchées par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.), ce qui a induit des revalorisations de tarifs. En cumulé depuis le début d'année, elles enregistrent une légère hausse de 1,4% par rapport à l'année 2021. Cette faible croissance s'explique par les fortes poussées inflationnistes de 2022 qui ont pu détourner une partie de la clientèle des petits commerces au profit des grandes surfaces alimentaires.



**+1,4 %**

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Construction

Les entreprises de construction enregistrent un neuvième trimestre consécutif de croissance de leur CA de 5,8% en valeur au 4e trimestre, portant à 5,9% l'augmentation moyenne sur l'année 2022. Au-delà du volume d'activité qui pourra fluctuer selon le type d'activité (gros-œuvre, second œuvre) ou la taille des structures, la montée des prix joue et continuera de jouer un rôle prépondérant dans la croissance du secteur lors des prochains mois. Le cours des matières premières s'est fortement accéléré depuis un an. Les difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût de l'énergie forceront également les professionnels du secteur à revaloriser leurs tarifs, ce qui gonflera mécaniquement le chiffre d'affaires.



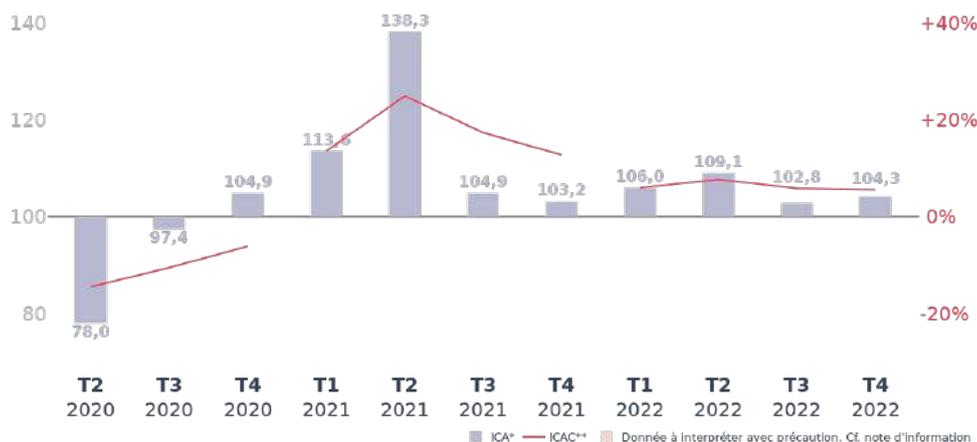
**+5,9 %**

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les entreprises de maçonnerie enregistrent une hausse de CA de 4,3% en valeur au 4e trimestre, portant à 5,6% l'augmentation moyenne sur l'année 2022. Si l'activité pourrait s'essouffler en volume, la montée des prix portera la croissance du secteur lors des prochains mois. Le cours des matières premières s'est fortement accéléré depuis un an. Les difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût de l'énergie forceront également les professionnels du secteur à revaloriser leurs tarifs, ce qui fera mécaniquement croître le chiffre d'affaires.



**+5,6 %**

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (4511Z)

L'activité du commerce de voitures et véhicules légers affiche de nouveau une baisse au cours du 4e trimestre 2022 (-8,8% en valeur par rapport à la même période de l'année précédente). En cumulé depuis le début d'année, l'activité accuse une diminution de 5,6%. Le Comité des Constructeurs Français Automobiles (CCFA) indique que le nombre de véhicules vendus a chuté d'environ 8% en 2022 et celui des véhicules utilitaires légers de près de 20%. La pénurie de composants puis de matières premières a ralenti la production. La hausse de l'inflation a également généré de l'attentisme de la part des particuliers comme le révèle le Journal l'Argus.



**-5,6 %**

de baisse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers clôturent l'année sur une hausse d'activité de 7,9% en valeur par rapport au 4e trimestre 2021. En moyenne sur l'année 2022, elles affichent ainsi une progression de 7,5% par rapport à 2021. Cette croissance serait notamment en lien avec le prix des pièces qui aurait augmenté de 6 à 7% selon une étude de Xerfi Spécific. Ces hausses ont notamment conduit les entreprises du secteur à faire croître leurs prix.



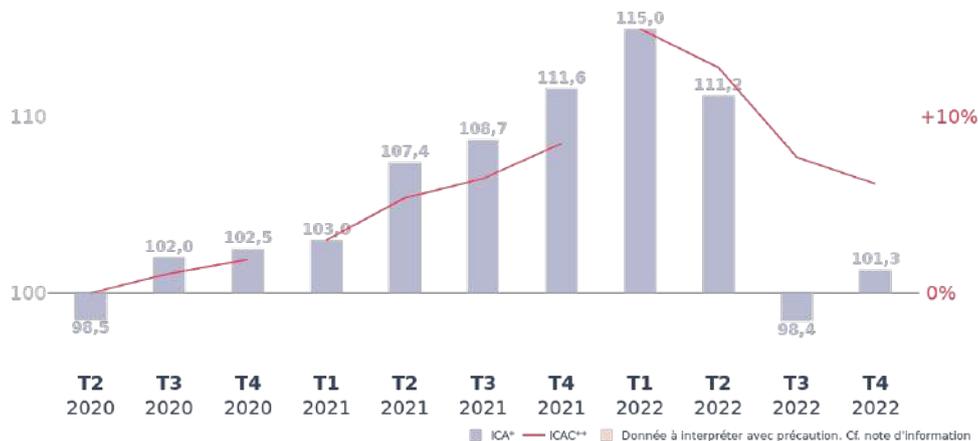
**+7,5 %**

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Après la baisse du précédent trimestre, les pharmacies affichent une faible hausse de CA au 4e trimestre 2022 (+1,3% en valeur), comparativement à la même période de l'année précédente. En moyenne sur l'année, la croissance de 6,2% est donc tirée par les résultats du 1er semestre 2022. Le tassement progressif des facturations liées à la Covid-19 (tests de dépistage en particulier) a pu ralentir la croissance du secteur sur la deuxième partie d'année et pour les mois à venir. Autre phénomène impactant le secteur, les pénuries de certains médicaments, notamment ceux liés aux enfants, avec une demande en très forte augmentation en fin d'année 2022 et en ce début d'année 2023.



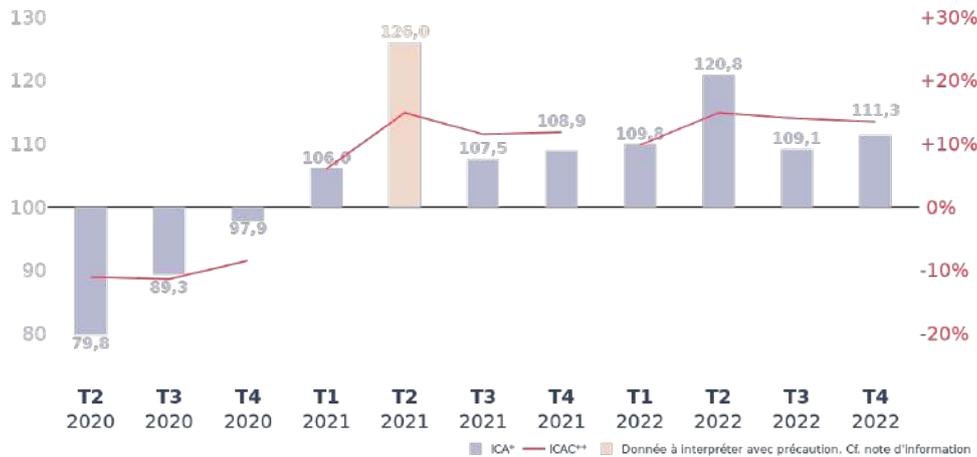
**+6,2 %**

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Transports et entreposage

Nouveau trimestre de progression de CA pour les TPE-PME des transports et de l'entreposage : +11,3% par rapport au 4e trimestre 2021 et +13,5% en cumulé depuis le début d'année. Comparativement à l'année 2019, leur CA a augmenté de 16,5% en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,2%.



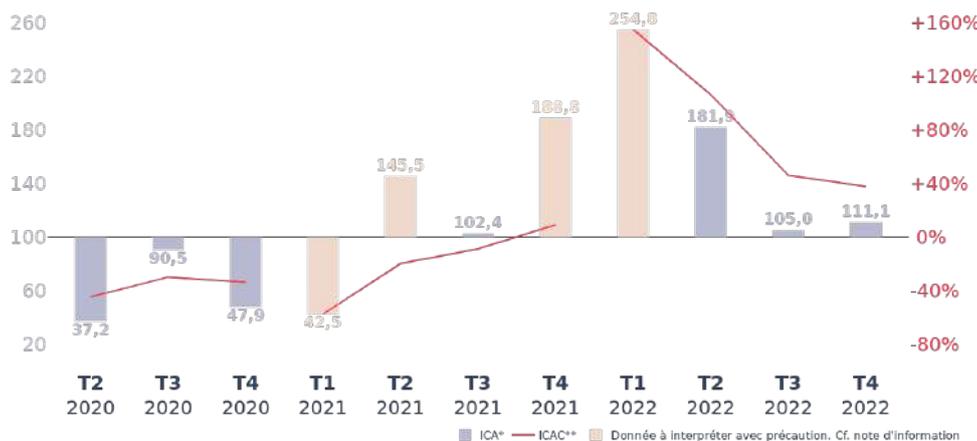
# +13,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Hébergement et restauration

Les structures de l'hébergement et restauration enregistrent une hausse de CA de 11,1% en valeur au 4e trimestre 2022, portant à 37,7% l'augmentation moyenne sur l'année 2022. Le secteur ayant fait partie des plus touchés par la crise sanitaire, cette hausse est principalement la conséquence d'un effet de rattrapage. La situation est en effet restée nuancée dans le secteur en 2022. Si la fréquentation touristique dans les hôtels et campings a dépassé son niveau d'avant-crise à l'été 2022 (source Insee), la tendance est au ralentissement du côté des voyages d'affaires. Quant aux professionnels du secteur de la restauration, ils ont été particulièrement impactés par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui a pu être répercutée, au moins en partie, sur les tarifs.



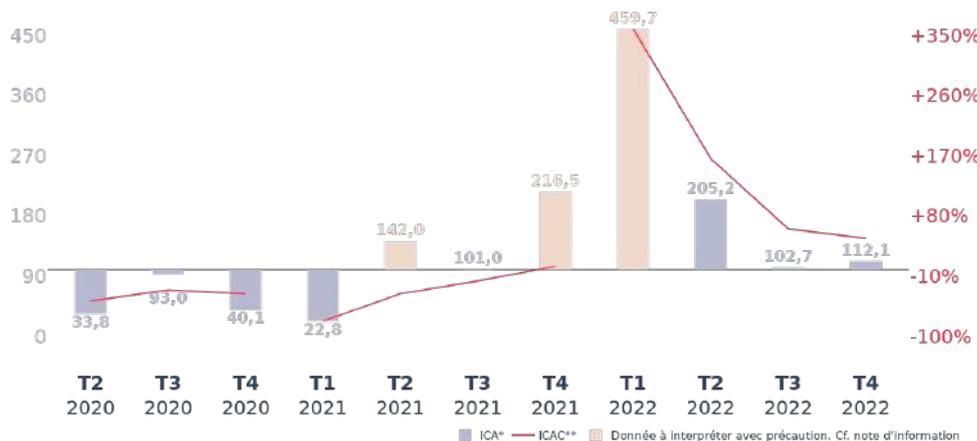
# +37,7 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Restauration traditionnelle (5610A)

Les professionnels de la restauration enregistrent une hausse de CA de 12,1% en valeur au 4e trimestre 2022 et de 46,5% en cumul sur l'année. Ces bonnes performances sont à nuancer car elles sont essentiellement la conséquence d'un effet de rattrapage, l'activité ayant fortement ralenti en 2020 et 2021. Les professionnels du secteur ont pu être impactés par la hausse des prix de manière directe, mais aussi de manière indirecte car l'inflation a pesé sur le pouvoir d'achat des Français. Comparativement à 2019, les structures régionales de l'échantillon affichent une légère hausse de 1,2%, hors correction de l'inflation.



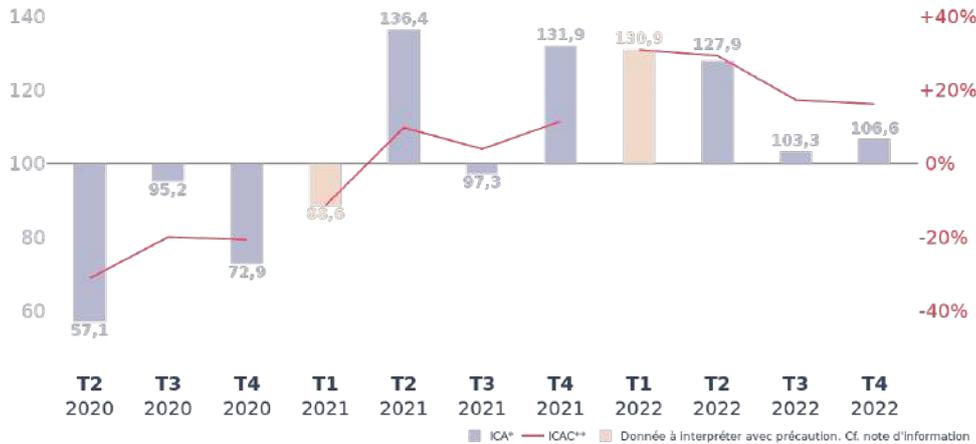
# +46,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Restauration de type rapide (5610C)

Les professionnels de la restauration rapide enregistrent une croissance de CA de 6,6% en valeur au 4e trimestre 2022 par rapport au 4e trimestre 2021 et de 16,2% en cumul sur l'année. L'année 2021 avait en effet déjà été plus favorable pour les professionnels du secteur que pour leurs homologues de la restauration traditionnelle : ils ont en effet profité de la hausse de la consommation hors établissement (ventes en livraison, click & collect et à emporter), segment sur lequel ils sont très présents, alors que le service à table restait inaccessible entre janvier et mi-mai. Les structures de la restauration rapide affichent une hausse de 6,1% en valeur par rapport à 2019.



# +16,2 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Agences immobilières (6831Z)

Après la baisse du précédent trimestre, les agences immobilières enregistrent une légère hausse de CA au 4e trimestre 2022 (+1%). Sur l'année, le secteur affiche une croissance de 6,5% contre 15,8% en 2021. Si de nombreux projets immobiliers retardés par la crise sanitaire ont été concrétisés en 2021, l'effet rebond s'est moins fait ressentir en 2022. L'inflation et la remontée des taux d'intérêt sur l'année ont en effet préjudiciables au secteur.



# +6,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



## Coiffure (9602A)

Les entreprises de coiffure ont affiché une légère progression de CA au 4e trimestre 2022 (+1,6% en valeur) après la baisse du précédent trimestre, ce qui porte la croissance à 2,5% en moyenne sur l'année, comparativement à 2021. Mais le niveau d'activité reste toujours inférieur à celui de 2019 (-2,3% en valeur), dans un contexte inflationniste tendu. Les entreprises du secteur sont impactées par la hausse du coût de l'énergie car elles utilisent beaucoup de matériel électrique. Elles doivent donc répercuter au moins une partie des coûts sur leurs prix. Parallèlement, la hausse globale des prix vient grever le pouvoir d'achat des Français qui doivent réaliser des arbitrages sur leurs dépenses, certainement au détriment du secteur.



# +2,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 62 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.  
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
  - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
  - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur [www.bibliordre.fr](http://www.bibliordre.fr)

Infographie réalisée par :